

Du Jeudi 20 au lundi 31 mai 2021



## REINSCRIPTION

La réinscription concerne les élèves déjà inscrits dans le collège qui poursuivent leur scolarité au sein de l'établissement (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) / sous couvert des décisions du conseil de classe.

Aucun dossier incomplet, incorrect ou non signé du responsable légal (détenteur de l'autorité parentale « père, mère, ou tuteur légal »), ne sera accepté.

❶ La fiche de réinscription est disponible sur le site internet du collège et sur PRONOTE dans la partie communication. Elle est à compléter, imprimer et signer.

Elle devra nous être adressée avec les pièces justificatives demandées sous enveloppe cachetée (avec le nom et le prénom de l'élève au dos) par le biais de votre enfant ou déposée dans la boîte aux lettres du collège.

### Documents à fournir

- Fiche élève complétée et signée
- Attestation de domicile (moins de 3 mois) si changement d'adresse.
- Photocopie intégrale du livret de famille (Toutes les pages) s'il y a modification.
- Extrait du jugement s'il y a modification, mentionnant les décisions relatives :
  - à l'exercice de l'autorité parentale.
  - au domicile principal de l'enfant.
- Attestation d'assurance (Année 2021-2022)
- 2 photos d'identité (récente)
- 1 relevé d'identité bancaire (pour le dossier de la bourse)
- 5 euros pour l'adhésion annuelle au FSE (foyer sociaux éducatifs)
- 15 euros pour l'adhésion UNSS

*Les montants sont payables en espèces ou par chèques libellés à l'ordre de « FSE » ou « AS Collège Marigot » (pour l'UNSS).*